

## MICHEL DOUCET JURISTE DE L'ANNÉE

C'est lors de l'assemblée générale annuelle de l'AJEFNB, tenue le 29 mai dernier, que le nom du *Juriste de l'année* a été dévoilé. **Michel Doucet**, de par son apport exceptionnel à l'avancement des services juridiques en français au Nouveau-Brunswick, a remporté ce titre. À cet égard, signalons sa carrière de professeur à l'École de droit, sa précieuse collaboration à la rédaction du formulaire de procédure du Nouveau-Brunswick et son engagement dans la communauté acadienne, que ce soit à titre de président de la SAANB, ou à titre personnel, notamment dans le domaine de l'éducation en français où il a fait valoir les droits scolaires des parents acadiens. Michel Doucet a toujours été un ardent défenseur de la pratique du droit en français et il n'a jamais hésité à faire des revendications en ce sens à titre de professeur ou de doyen. Il est d'ailleurs la personne qui a inspiré la fondation de l'AJEFNB et il l'a toujours épaulée. Par ses diverses activités, Michel Doucet a contribué au rayonnement de l'École de droit qui est certes l'outil le plus fondamental de la pratique du droit en français au N.-B. Il a également publié dans le domaine des droits linguistiques. Félicitations !

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tel qu'annoncé, l'assemblée générale annuelle a eu lieu à Memramcook le 29 mai dernier. **Maître Yvette Finn**, conférencière invitée, a prononcé une

allocution qui portait sur *L'Acadie et le Sommet de la Francophonie de 1999*. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, au succès de cette journée.

Des modifications au règlement administratif de l'Association ont été approuvées lors de l'AGA. Le règlement administratif sera versé sur notre site Web au courant de l'été.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

À la suite de l'AGA, le Conseil d'administration s'est refait un nouveau visage ! **Luc Desjardins** en est maintenant le président. Les diverses régions de la province sont représentées par : **Andrew G. Bell** (*Kent-Miramichi*), **Guy A. Belliveau** (*Westmorland*), **Louis-Philippe Denis** (*Fundy*), **Guy Dumas** (*Restigouche*), **Charles Gervais** (*Victoria-Carleton*), **Pierre E. Gionet** (*Péninsule acadienne*), **Marylène Pilote** (*Madawaska*), **Erik Roy** (*Chaleur*) et **Nathalie Thibault** (*Fredericton*). Les diverses composantes de l'École de droit de l'Université de Moncton sont représentées par **Marie-France Albert** (*corps professoral*), **Anik Bossé** (*communauté étudiante*) et **Gérard Snow** (*CTTJ*). Nous vous remercions sincèrement de votre dévouement exemplaire !

Le nouveau Bureau de direction est composé de **Luc Desjardins** (*président*), d'**Honoré J. Bourque** (*président sortant*), de **Pierre E. Gionet** (*vice-président*), de **Guy Dumas** (*trésorier*) et de **Louis-Philippe Denis** (*secrétaire*).

### **RESPONSABLES DE DOSSIERS**

Cette année, les divers dossiers et projets de l'Association seront partagés entre les membres du Conseil d'administration de la façon suivante :

- ▶ **Égalité linguistique**, le CA
- ▶ **Immobilier**, Honoré J. Bourque
- ▶ **Incarcération**, Marylène Pilote et Nathalie Thibault
- ▶ **Publication des arrêts**, Gérard Snow
- ▶ **Recrutement**, Charles Gervais
- ▶ **SAANB - Forum de concertation**, Luc Desjardins
- ▶ **Services juridiques**, Pierre E. Gionet
- ▶ **Legs caritatifs**, Luc Desjardins

Les responsables des assises annuelles, du prix *Juriste de l'année* et du *Comité du secrétariat* seront déterminés lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

La prochaine réunion du **Conseil d'administration** aura lieu les 11 et 12 septembre 1999, dans la région Chaleur. Si vous désirez qu'un sujet en particulier soit traité lors de cette réunion, n'hésitez pas à nous en faire part **avant** la réunion.

### **DOSSIERS DE REVENDICATION**

**Égalité linguistique** - Le 10 avril dernier, l'Association a présenté aux membres du Forum de concertation son document de travail intitulé *Proposition en vue de la mise à jour de la législation linguistique au Nouveau-Brunswick*. Les organismes qui siègent au Forum appuient le principe du besoin d'une réforme. Une conférence de presse a eu lieu le 19 mai dernier. À ce moment-là, les partis politiques de la province

refusaient de se prononcer sur la question. Le document de travail sera bientôt versé sur le site Web de l'Association.

**Incarcération** - L'Association a présenté au solliciteur général son rapport final sur l'incarcération des femmes et des jeunes contrevenants francophones au Nouveau-Brunswick. Le solliciteur général s'est engagé à la tenir au courant de ses démarches dans ce dossier.

**Magistrature** - À la suite de l'annonce de la création d'un nouveau poste de juge dans la région de Campbellton, l'Association a communiqué ses préoccupations à la ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan. L'AJEFNB souhaite que le poste soit comblé par une personne apte à entendre les causes dans les deux langues officielles.

**Cours satellites** - Le ministère de la Justice surveille de très près les cours satellites, mais nous a assuré qu'il n'envisage aucune fermeture pour le moment. L'AJEFNB les surveille de très près, elle aussi.

**Recueil des arrêts du Nouveau-Brunswick** : À la suite d'une lettre envoyée à *Maritime Law Book*, la maison d'édition du *Recueil des arrêts du Nouveau-Brunswick*, concernant le mode de citation en haut de chaque page des recueils à compter du volume 151, l'AJEFNB a reçu les assurances de *Maritime Law Book* que les citations seront faites, dorénavant, dans les deux langues officielles.

**Gendarmerie royale du Canada au Nouveau-Brunswick** - L'Association a déposé une plainte auprès du Commissaire aux langues officielles à la suite de la décision de la Gendarmerie royale du Canada de baisser l'exigence relative à l'interaction orale de plusieurs postes dans la province ce qui, selon l'AJEFNB, risque de compromettre la prestation efficace de services au public dans la langue officielle de son choix. Le Commissaire aux langues officielles s'est engagé à procéder à une enquête spéciale en Atlantique pour examiner la désignation linguistique des

postes. Il a aussi demandé au commissaire de la GRC de suspendre la mise en oeuvre d'une nouvelle désignation linguistique des postes jusqu'à la fin de son enquête. L'Association attend le rapport d'enquête du Commissaire et suit le dossier de très près.

L'équipe de production du bulletin d'information  
*Le Bref* vous souhaite un été agréable et reposant !

### **SERVICES JURIDIQUES**

**Guide juridique** — Le *Guide* est maintenant prêt ! L'Association le lancera officiellement au courant de l'été. Tel que promis, les membres en recevront des exemplaires gratuitement.

**Recueil d'actes juridiques** — Le 5<sup>e</sup> tome de la série *Recueil d'actes juridiques* qui porte sur le **droit des baux** sera prêt pour distribution très prochainement. Les quatre premiers tomes, qui portent respectivement sur les testaments, les transactions immobilières, les sociétés et la famille, ont fait l'objet, au printemps, d'une révision linguistique. Les disquettes seront distribuées gratuitement aux membres de l'AJEFNB au courant de l'été.

**Règles de procédure annotées du Nouveau-Brunswick** — La nouvelle édition paraîtra sous peu.

### **NOUVELLES DE LA FAJEFCL**

Lors de son assemblée générale annuelle tenue au début mai, la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law a nommé **Basile Chiasson** président pour un deuxième mandat consécutif. Nos plus sincères félicitations !

La Fédération se penche surtout sur le financement des associations membres (telles l'*AJEFNB*) auprès de **Patrimoine canadien** et de **Justice Canada**. Nous souhaitons tout le succès possible à la Fédération lors des négociations prochaines avec ces ministères.

**Le Bref** est publié par l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

<i>Président</i>	Luc Desjardins
<i>Adresse</i>	AJEFNB Pavillon Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton (NB) E1A 3E9
<i>Téléphone</i>	(506) 853-4151
<i>Télécopieur</i>	(506) 853-4152
<i>Courriel</i>	ajefnb@umoncton.ca
<i>Site Web</i>	www.ajefnb.nb.ca